

**REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE L'ISERE**

**COMMUNE DE SAINT MARTIN DE CLELLES
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du vendredi 9 juin 2023

Le neuf juin deux mille vingt-trois à dix-sept heures trente,
Se sont réunis les membres du conseil municipal sous la présidence de Mme le Maire

Présents : M. ALBERELLI Bernard, Mme ARCAINA Katia, Mme BAVEUX Marianne, M. BRET Daniel, Mme CHOLAT Christine, M. GIRAUD Marc, Mme Françoise GROSS,
Formant la majorité des membres en exercice.

Absent : Mme MICAND Frédérique (pouvoir Françoise GROSS), M Jean-Jacques SIBILLE

OBJET : REMBOURSEMENT DE CAUTION – DEBORAH JOUIN FONTANIERE

La commune va effectuer l'état des lieux sortant du logement de Madame Déborah Jouin Fontanière, fin juillet 2023.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

Considérant que la somme de 306,98 € (mandat 123 – bordereau 24 d'octobre 2019) a été demandée à Madame Déborah Jouin Fontanière, en dépôt de garantie de l'appartement situé 1 route du Val d'Orbanne – 2ème étage du bâtiment de la mairie.

Décide la régularisation de la caution de 306,98€ à Madame Déborah Jouin Fontanière,, au vu de l'état des lieux de sortie en date du 31 juillet 2023.

Fait et délibéré à St Martin de Clelles, le 9 juin 2023
Au registre sont les signatures. Pour copie conforme.
Le Maire
Christine CHOLAT



C. Cholats